

I. Informations sur les cinq principaux lieux d'exécution – clients de détail

Catégorie d'instrument	"Contract for Difference" (CFD) - Forex, indices, matières premières, cryptomonnaies				
Notification si < 1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	Non				
Les cinq principales plateformes d'exécution classées par volume de transactions (par ordre décroissant)	Part du volume négocié en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion des ordres exécutés en pourcentage du total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
XTB S.A. LEI : 259400AVUPSABLEXNT19	100%	100%	N/A	N/A	N/A

Catégorie d'instrument	"Contract for Difference" (CFD) - sur actions, CFD sur ETF, actions synthétiques				
Notification si < 1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	Non				
Les cinq principales plateformes d'exécution classées par volume de transactions (par ordre décroissant)	Part du volume négocié en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion des ordres exécutés en pourcentage du total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
NASDAQ	68,66%	53,81%	5,87%	94,13%	N/A
New York Stock Exchange	12,29%	19,52%	9,21%	90,79%	N/A
Deutsche Börse (XETRA)	10,11%	7,65%	7,83%	92,17%	N/A
New York Stock Exchange	3,37%	4,98%	13,54%	86,46%	N/A
Bourse italienne	1,39%	3,91%	4,85%	95,15%	N/A

Catégorie d'instrument	Instruments des Marchés Organisés (OMI) (marché PL)				
Notification si < 1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	Non				
Les cinq principales plateformes d'exécution classées par volume de transactions (par ordre décroissant)	Part du volume négocié en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion des ordres exécutés en pourcentage du total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Bourse de Varsovie/Actions/Marché principal	92,03%	88,25%	36,82%	63,18%	N/A
Bourse de Varsovie/ETPS	4,88%	3,88%	25,36%	74,64%	N/A
Bourse de Varsovie/Actions/New Connect-MTF	2,95%	7,66%	45,56%	54,44%	N/A
GlobalConnect	0,14%	0,21%	21,95%	78,05%	N/A

Catégorie d'instrument	Instruments des Marchés Organisés (OMI) (marché de l'UE)				
Notification si < 1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	Non				
Les cinq principales plateformes d'exécution classées par volume de transactions (par ordre décroissant)	Part du volume négocié en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion des ordres exécutés en pourcentage du total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Xetra - Marché réglementé	35,29%	37,71%	12,19%	87,81%	N/A
London Stock Exchange	12,70%	13,02%	14,10%	85,90%	N/A
Morgan Stanley Europe S.E. - Intégrateur systématique	8,25%	6,53%	10,09%	89,91%	N/A
CBOE Europe - Carnets d'ordres DXE (NL)	4,31%	3,73%	41,31%	58,69%	N/A
Hrteu Limited - Intégrateur systématique	3,92%	3,58%	4,90%	95,10%	N/A

Catégorie d'instrument	Instruments des Marchés Organisés (OMI) (marché américain)				
------------------------	---	--	--	--	--

Catégorie d'instrument	Instruments des Marchés Organisés (OMI) (Marché américain)				
Notification si < 1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	Non				
Les cinq principales plateformes d'exécution classées par volume de transactions (par ordre décroissant)	Part du volume négocié en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion des ordres exécutés en pourcentage du total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Knight Equity Markets Lp	94,34%	96,38%	16,12%	83,88%	N/A
NASDAQ - Tous les marchés	2,54%	1,98%	20,64%	79,36%	N/A
New York Stock Exchange	0,75%	0,71%	25,62%	74,38%	N/A
New York Stock Exchange	0,32%	0,06%	23,48%	76,52%	N/A
Virtu Financial Ireland Limited	0,29%	0,26%	3,41%	96,59%	N/A

II. Résumé de l'analyse et des conclusions tirées du suivi détaillé de la qualité d'exécution obtenue dans les systèmes d'exécution dans lesquels XTB a exécuté tous les ordres de ses clients en 2025 :

La catégorie d'instruments « Contrats sur différence » comprend les classes d'actifs sous-jacents suivantes :

Contrats sur différence - Forex, indices, matières premières, cryptomonnaies

Contrats sur différence - CFD sur actions, CFD sur ETF, actions synthétiques

(a) une explication de l'importance relative que la société a accordée aux facteurs d'exécution, notamment le prix, le coût, la rapidité, la probabilité d'exécution ou tout autre type d'aspect, y compris les facteurs de qualité, dans l'évaluation de la qualité d'exécution

Contrats sur différence - Forex, indices, matières premières, cryptomonnaies : le système d'exécution des ordres pour ces instruments était XTB en 2025. Dans le processus d'exécution, XTB a attribué les classements relatifs suivants aux différents facteurs : classement le plus élevé - prix de l'instrument financier ou du sous-jacent, ainsi que la rapidité et la probabilité de la transaction ; classement élevé - taille de l'ordre, stabilité technologique et coût d'exécution ; classement moyen - nature de l'ordre ; classement faible - autres facteurs.

Contrats sur différence (CFD) - CFD sur actions, CFD sur ETF, actions synthétiques : XTB a transmis les ordres au courtier Saxo Bank A/S, qui les a exécutés sur des marchés réglementés ou des systèmes de négociation alternatifs conformément aux critères adoptés pour obtenir le meilleur résultat possible pour le client. Les critères de sélection du lieu d'exécution étaient, en particulier, le prix de l'instrument financier en question, les coûts liés à l'exécution de l'ordre, le délai et la rapidité d'exécution de l'ordre, la probabilité de conclure une transaction et la facilité de son règlement, la taille de l'ordre et les caractéristiques spécifiques de l'ordre.

OMI : XTB a transmis les ordres au courtier KBC Bank NV (KBC Securities), qui les a exécutés sur des marchés réglementés ou des plateformes de négociation alternatives conformément aux critères adoptés pour obtenir le meilleur résultat possible pour le client. Les critères de choix du lieu d'exécution étaient, en particulier, le prix de l'instrument financier concerné, les coûts liés à l'exécution de l'ordre, le délai et la rapidité d'exécution de l'ordre, la probabilité de conclure une transaction et la facilité de règlement, la taille de l'ordre et les caractéristiques spécifiques de l'ordre. Les ordres relatifs aux OMI cotés à la Bourse de Varsovie (WSE) ont été exécutés sans l'intervention de tiers, en utilisant l'adhésion à la WSE.

(b) une description de toute relation étroite, de tout conflit d'intérêts et de toute propriété commune concernant les systèmes d'exécution utilisés pour exécuter les ordres

XTB n'entretient aucune relation étroite, aucun conflit d'intérêts ni aucune participation commune avec les systèmes d'exécution utilisés pour exécuter les ordres.

(c) une description de tout accord particulier conclu avec des systèmes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les remises, les rabais ou les avantages non monétaires reçus

XTB n'a conclu aucun accord avec des systèmes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les remises, les rabais ou les avantages non monétaires liés aux transactions conclues par les clients. □

(d) une explication des facteurs ayant conduit à une modification de la liste des systèmes d'exécution inclus dans la stratégie d'exécution de la société, le cas échéant

Il n'y a pas de modification de la liste des systèmes d'exécution en 2025. □

(e) une explication de la manière dont l'exécution dépend de la catégorie de clients, lorsque la société sert différentes catégories de clients de différentes manières et lorsque cela peut avoir une incidence sur les modalités d'exécution

XTB ne classe pas ses clients en catégories du point de vue de l'exécution des ordres.

(f) une explication indiquant si la priorité a été donnée à des critères autres que le prix direct et le coût lors de l'exécution des ordres des clients de détail, et en quoi ces autres critères ont contribué à obtenir le meilleur résultat possible pour le client en termes de rémunération totale

Aucune priorité n'a été accordée à des critères autres que le prix et le coût lors de l'exécution des ordres des clients de détail.

(g) une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé les données ou outils relatifs à la qualité d'exécution, y compris les données publiées conformément au règlement délégué (UE) 2017/575

XTB n'a pas utilisé de données ni d'outils liés à la qualité de l'exécution.

(h) le cas échéant, une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé les informations fournies par le fournisseur d'informations consolidées (CTP) au sens de l'article 65 de la directive 2014/65/UE

Sans objet.



I. Informations sur les cinq principales plateformes d'exécution – clients professionnels

Catégorie d'instrument	"Contract for Difference" (CFD) - Forex, indices, matières premières, cryptomonnaies				
Notification si < 1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	Non				
Les cinq principales plateformes d'exécution classées par volume de transactions (par ordre décroissant)	Part du volume négocié en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion des ordres exécutés en pourcentage du total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
XTB S.A. LEI : 259400AVLPSABEXN119	100,00%	100,00%	N/A	N/A	N/A

Catégorie d'instrument	"Contract for Difference" (CFD) - CFD sur actions, CFD sur ETF, actions synthétiques				
Notification si < 1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	Non				
Les cinq principales plateformes d'exécution classées par volume de transactions (par ordre décroissant)	Part du volume négocié en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion des ordres exécutés en pourcentage du total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Deutsche Börse (XETRA)	97,12%	96,53%	95,32%	4,68%	N/A
NASDAQ	1,07%	2,08%	100,00%	0,00%	N/A
Euronext Amsterdam	1,00%	0,69%	100,00%	0,00%	N/A
London Stock Exchange	0,80%	0,69%	100,00%	0,00%	N/A

Catégorie d'instrument	Instruments des Marchés Organisés (OMI) (marché polonais)				
Notification si < 1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	Non				
Les cinq principales plateformes d'exécution classées par volume de transactions (par ordre décroissant)	Part du volume négocié en pourcentage du total de cette catégorie	Proportion des ordres exécutés en pourcentage du total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Bourse de Varsovie/Actions/Marché principal	100%	100%	0,00%	100,00%	N/A

Catégorie d'instrument	Instruments des Marchés Organisés (OMI) (marché de l'UE)				
Notification si < 1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	Non				
Les cinq principales plateformes d'exécution classées par volume de transactions (par ordre décroissant)	Part du volume négocié en pourcentage du total de cette catégorie	Proportion des ordres exécutés en pourcentage du total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Xetra - Marché réglementé	27,63%	18,09%	10,37%	89,63%	N/A
London Stock Exchange	16,16%	14,11%	3,72%	96,28%	N/A
Morgan Stanley Europe S.E. - Internationaux systématique	6,91%	0,00%	17,28%	82,72%	N/A
BNP Paribas	5,14%	8,78%	0,00%	100,00%	N/A
Hirtex Limited - Internationaux systématique	5,05%	6,23%	2,41%	97,59%	N/A

Catégorie d'instrument	Instruments des Marchés Organisés (OMI) (marché américain)				
Notification si < 1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	Non				
Les cinq principales plateformes d'exécution classées par volume de transactions (par ordre décroissant)	Part du volume négocié en pourcentage du total de cette catégorie	Proportion des ordres exécutés en pourcentage du total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Knight Equity Markets Lp	96,49%	99,34%	0,58%	99,42%	N/A
New York Stock Exchange	2,91%	0,49%	0,00%	100,00%	N/A
NASDAQ - Tous les marchés	0,60%	0,16%	0,00%	100,00%	N/A

II. Résumé de l'analyse et des conclusions tirées du suivi détaillé de la qualité d'exécution des ordres obtenue dans les systèmes d'exécution sur lesquels XTB a exécuté tous les ordres de ses clients en 2025 :

La catégorie d'instruments « Contrats sur différence » comprend les classes d'actifs sous-jacents suivantes :	
Contrats sur différence - Forex, indices, matières premières, cryptomonnaies	
Contrats sur différence - CFD sur actions, CFD sur ETF, actions synthétiques	

(a) une explication de l'importance relative que la société a accordée aux facteurs d'exécution, notamment le prix, le coût, la rapidité, la probabilité d'exécution ou tout autre type d'aspect, y compris les facteurs de qualité, dans l'évaluation de la qualité d'exécution

Contrats sur différence - Forex, indices, matières premières, cryptomonnaies : le système d'exécution des ordres pour ces instruments était XTB en 2025. Dans le processus d'exécution, XTB a attribué les classements relatifs suivants aux différents facteurs : classement le plus élevé - prix de l'instrument financier ou du sous-jacent, ainsi que la rapidité et la probabilité de la transaction ; classement élevé - taille de l'ordre, stabilité technologique et coût d'exécution ; classement moyen - nature de l'ordre ; classement faible - autres facteurs.

Contrats sur différence (CFD) - CFD sur actions, CFD sur ETF, actions synthétiques : XTB a transmis les ordres au courtier Saxo Bank A/S, qui les a exécutés sur des marchés réglementés ou des systèmes de négociation alternatifs conformément aux critères adoptés pour obtenir le meilleur résultat possible pour le client. Les critères de sélection du lieu d'exécution étaient, en particulier, le prix de l'instrument financier en question, les coûts liés à l'exécution de l'ordre, le délai et la rapidité d'exécution de l'ordre, la probabilité de conclure une transaction et la facilité de son règlement, la taille de l'ordre et les caractéristiques spécifiques de l'ordre.

OMI : XTB a transmis les ordres au courtier KBC Bank NV (KBC Securities), qui les a exécutés sur des marchés réglementés ou des systèmes de négociation alternatifs conformément aux critères adoptés pour obtenir le meilleur résultat possible pour le client. Les critères de choix du lieu d'exécution étaient notamment le prix de l'instrument financier concerné, les coûts liés à l'exécution de l'ordre, le délai et la rapidité d'exécution de l'ordre, la probabilité de conclure une transaction et la facilité de règlement, la taille de l'ordre et les caractéristiques spécifiques de l'ordre. Les ordres relatifs aux OMI cotés à la WSE ont été exécutés sans intermédiation de tiers grâce à l'adhésion de XTB à la WSE.

(b) une description de toute relation étroite, de tout conflit d'intérêts et de toute propriété commune concernant les systèmes d'exécution utilisés pour exécuter les ordres

XTB n'entretient aucune relation étroite, aucun conflit d'intérêts ni aucune participation commune avec les systèmes d'exécution utilisés pour exécuter les ordres.

(c) une description de tout accord particulier conclu avec des systèmes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les remises, les rabais ou les avantages non monétaires reçus

XTB n'a conclu aucun accord avec des systèmes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les remises, les rabais ou les avantages non monétaires liés aux transactions conclues par les clients.

(d) une explication des facteurs ayant conduit à une modification de la liste des systèmes d'exécution inclus dans la stratégie d'exécution de la société, le cas échéant

Il n'y a pas de changement dans la liste des systèmes d'exécution en 2025.

(e) une explication de la manière dont l'exécution dépend de la catégorie de clients, lorsque la société sert différentes catégories de clients de différentes manières et lorsque cela peut avoir une incidence sur les modalités d'exécution

XTB ne classe pas ses clients en catégories du point de vue de l'exécution des ordres.

(f) une explication indiquant si la priorité a été donnée à des critères autres que le prix direct et le coût lors de l'exécution des ordres des clients professionnels, et en quoi ces autres critères ont contribué à obtenir le meilleur résultat possible pour le client en termes de rémunération totale

Aucune priorité n'a été accordée à des critères autres que le prix et le coût lors de l'exécution des ordres des clients professionnels.

(g) une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé les données ou outils relatifs à la qualité d'exécution, y compris les données publiées conformément au règlement délégué (UE) 2017/575

XTB n'a pas utilisé de données ni d'outils liés à la qualité de l'exécution.

(h) le cas échéant, une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé les informations fournies par le fournisseur d'informations consolidées (CPT) au sens de l'article 65 de la directive 2014/65/UE

Sans objet.